

FICHE DE POSTE DE DIRECTEUR-ADJOINT CHARGE DES AFFAIRES MEDICALES ET GENERALES (directeur d'hôpital)

Document de référence : Référentiel métier de directeur d'hôpital

A remplir par le chef d'établissement ou le directeur intérimaire

Centre hospitalier (ou direction commune) : Centre Hospitalier Intercommunal nord
Ardennes

Adresse : 45, Avenue Manchester 08011-CHARLEVILLE-MEZIERES

Accès par : - Autoroute et voie rapide
- TGV via REIMS

Personne à contacter : M. Jean-Pierre MAZUR Directeur Général 03 24 58 76 28

Fonctions (profil proposé)

Directeur-adjoint chargé des affaires médicales et générales (classe normale ou hors-classe)

S'il s'agit d'un emploi fonctionnel, préciser le groupe de référence :

Groupe I Groupe II Groupe III

Cotation de la part fonctions de la PFR :

(Si la vacance d'emploi est proposée à plusieurs grades du corps concerné, les cotations respectives pour chaque grade doivent être précisées ci-dessous)

Directeur d'hôpital de classe normale : 2,6

Directeur d'hôpital hors classe : 2,7

Présentation générale et synthétique de l'établissement

Présentation générale de l'établissement :

Le Centre Hospitalier Intercommunal nord Ardennes est un établissement public de santé issue de la fusion au 1^{er} janvier 2020 des Centres Hospitaliers de Charleville-Mézières, Sedan, Fumay et Nouzonville.

Il s'agit de l'établissement support du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) Nord-Ardenne.

Outre les structures médico-sociales, le Centre Hospitalier Intercommunal nord Ardennes est composé de quatre sites :

- Le site de Charleville-Mézières présente une offre de soins pluridisciplinaire de référence.

- Le site de Sedan intègre une assure une activité généraliste de type MCO desservant son propre bassin de population et disposant d'un plateau technique diversifiée (maternité, bloc opératoire, service d'urgence, antenne SMUR).
- Le site de Fumay propose une offre de soins de proximité et assure une mission de santé publique bien définie (Médecine générale, Gériatrie, SSR, SMUR, consultations externes) garantissant un accès au soin dans la pointe des Ardennes.
- Le site de Nouzonville intègre quant à lui des activités de médecine et de SSR.

Présentation des services (nombre de lits, effectifs, budget...) :

L'ensemble des établissements couvre les besoins de la population du territoire autour d'un plateau technique important implanté sur Charleville-Mézières.

- 607 lits d'hospitalisation complète en MCO
- 92 places d'hospitalisation partielle en MCO
- 80 lits d'hospitalisation complète en SSR
- 108 lits d'Unité de soins de longue durée
- 639 places d'hébergement en EHPAD sur 8 structures distinctes

1 526 lits et places

Pour le personnel non médical, les effectifs sont de 2 948 équivalents temps pleins rémunérés.

Le budget de fonctionnement de l'établissement représente 236 432 332 €.

Identification du poste

Position dans l'organigramme de direction :

Liaisons hiérarchiques

Le directeur adjoint en charge des affaires médicales et générales est placé sous l'autorité directe du chef d'établissement.

Liaisons fonctionnelles

Autres directions fonctionnelles de l'établissement, dont en particulier la direction des affaires financières
Président de CME, responsables de pôles et praticiens chefs de service
Directeurs délégués des sites du Centre Hospitalier Intercommunal nord Ardennes et des autres établissements du Territoire de Santé

Missions générales, permanentes et spécifiques :

Le Directeur-adjoint chargé des affaires médicales et générales a un rôle de directeur référent dans son domaine de compétence, à l'échelle du GHT.

Les principales tâches à réaliser au niveau des **Affaires médicales** recouvrent notamment :

- La définition de la politique de GPEC du personnel médical compte tenu notamment de la situation démographique et du Projet Médical Partagé,
- L'élaboration de la politique de développement professionnel continue du personnel médical,
- La participation à la coordination du dispositif de permanence des soins de l'établissement,
- La préparation et le suivi des instances, dont la Commission Médicale d'Etablissement, en particulier
- Le suivi du recrutement du personnel médical,
- L'encadrement des agents de la Direction des Affaires Médicales,
- Le suivi de l'évolution de la masse salariale et la préparation de l'EPRD relatif au personnel médical,

En ce qui concerne les **Affaires générales**, le directeur-adjoint doit notamment assurer :

- Le suivi de la mise en œuvre du projet d'établissement et du CPOM et de leur échéance, en lien avec les référents de chaque site et les directions fonctionnelles
- La gestion de la contractualisation interne (contrats de pôle) et la coordination de son suivi
- Le pilotage des projets transversaux et/ou stratégiques déterminés par le chef d'établissement
- L'animation et le suivi du Projet Médical Partagé du territoire
- La responsabilité de la communication interne et externe
- La conduite des dossiers relevant habituellement de la direction des affaires générales

Nature des délégations associées au poste :

Concerne l'ensemble des attributions liées au périmètre du poste.

Expérience professionnelle appréciée :

- Directeur d'hôpital
- Formation EHESP ou similaire
- Expérience souhaitée dans une fonction de direction, ainsi que si possible dans l'organisation en pôles des EPS

Compétences et qualités attendues:

- Connaissances juridiques appréciées
- Capacité à maîtriser la dimension financière de la fonction
- Aptitude au dialogue social et sens de la négociation
- Goût pour le travail et le management d'équipe
- Facilités en matière de communication
- Rigueur et sens de l'autorité
- Dynamisme et réactivité
- Autonomie et disponibilité
- Maîtrise des outils bureautiques

--

Autres informations

Contraintes et avantages liés au poste :

- Logement de fonction ou indemnité de logement
- Participation aux astreintes administratives
- Déplacements fréquents au niveau du territoire de santé